

Young & New: Managing the Risk of Early-Career Workers Stats and Facts – French



FAITS

1. **Reconnaissance des Dangers Inexpérimentée** : les jeunes travailleurs et les nouveaux employés ont souvent du mal à identifier les conditions dangereuses, les risques liés à l'équipement et les signaux d'alerte, ce qui augmente leur exposition à des incidents évitables.
2. **Surestimation des Capacités** : les travailleurs en début de carrière peuvent prendre des risques physiques ou procéduraux parce qu'ils sous-estiment la difficulté des tâches ou surestiment leurs propres capacités.
3. **Pression Élevée Liée à la Performance** : les nouveaux travailleurs ressentent souvent la pression de « faire leurs preuves », ce qui les conduit à se précipiter, à sauter des étapes ou à effectuer des tâches sans préparation adéquate.
4. **Utilisation Inadéquate des EPI** : les jeunes travailleurs peuvent ne pas comprendre pleinement l'ajustement, les limites ou le choix approprié des EPI, ce qui entraîne une utilisation incohérente ou dangereuse.
5. **Barrières de Communication** : les nouveaux employés sont moins enclins à poser des questions, à faire part de leurs préoccupations ou à contester des instructions dangereuses en raison d'un manque de confiance ou de la crainte d'être jugés.
6. **Flux de Travail Inconnus** : l'apprentissage de nouveaux agencements, outils, équipements et processus crée une confusion qui augmente le risque de glissades, de faux pas et d'erreurs de procédure.

STATISTIQUES

- En Colombie-Britannique, au Canada, près de 7 000 jeunes travailleurs (âgés de 15 à 24 ans) sont blessés chaque année entre 2020 et 2024, dont environ 800 gravement, souvent en raison de leur inexpérience dans des secteurs à haut risque comme la construction et les services.
- Les jeunes travailleurs canadiens (âgés de 15 à 24 ans) sont confrontés à des taux d'accidents 1,5 à 2 fois plus élevés que les travailleurs plus âgés, ce qui représente 20 à 30 % des demandes d'indemnisation dans les emplois manuels entre 2020 et 2024, les hommes étant particulièrement exposés aux risques liés aux tâches dangereuses.

- Aux États-Unis, 40 % de toutes les blessures sur le lieu de travail surviennent au cours des six premiers mois d'emploi (données 2020-2025), les nouveaux travailleurs étant surreprésentés dans les incidents liés à un effort excessif et aux chocs en raison de leur méconnaissance des dangers du site.
- Les jeunes travailleurs canadiens représentent 20 % des demandes d'indemnisation pour perte de temps, alors qu'ils ne constituent que 15 % de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique (2020-2024), avec 34 décès sur cinq ans liés à une formation insuffisante en début de carrière.
- En Ontario, au Canada, les nouveaux travailleurs ont un taux de réclamations pour perte de temps de travail supérieur de 40 à 50 % à celui des employés expérimentés au cours de leur premier mois (2020-2023), en raison de lacunes dans la reconnaissance des dangers et la supervision.